

violence domestique

Si vous êtes victime d'une agression par votre compagnon/mari, qu'elle soit physique, psychique, qu'il s'agisse de menaces, de coactions, de ruptures ou dégâts dans la maison, mauvais traitements infligés aux enfants, etc., vous avez le droit et le devoir de dénoncer cette situation afin d'éviter de nouvelles agressions et vous pouvez en outre demander d'être reçue par une femme et d'exiger toujours une attention correcte et professionnelle.

Où pouvez-vous appeler au moment de l'agression ?

- 062 (Garde Civile)
- 091 (Police Nationale)

Vous pouvez obtenir une aide légale et psychologique à :

- Les services sociaux de la Mairie du lieu où vous résidez.
- Téléphone gratuit : 900191010
- Dépendances de l'Institut de la Femme (Instituto de la Mujer).
- SAVA (Service d'Assistance aux Victimes en Andalousie). Il offre gratuitement protection et aide légale, psychologique et sociale, conseil, orientation et information aux victimes de tout délit ou faute en Andalousie.

adresses du SAVA :

Almería :

C/ Canónigo Molina Alonso, 8-7°.C.P: 04071
Téléphone : 950002665
Fax : 950002666

Cádiz :

C/ Cuesta de las Calesas,s/n 1er étage.
Tribunal de Grande Instance (Audiencia Provincial). C.P: 11006
Téléphone : 956011630
Fax : 956011612

Campo de Gibraltar :

C/ Emilio Burgo, 3 Entre planta. CP: 11207
Algeciras
Téléphone : 956665190
Fax : 956657213

Cordoue :

Plaza de la Constitución s/n. Tribunal de Garde (Juzgado de Guardia). C.P:14071
Téléphone : 957002460

Fax : 957002464

Grenade :

Edificio Judicial de La Caleta. Avda. del Sur n°5 1er étage. C.P: 18014
Téléphone : 958028758/9
958028760

Fax : 958028758

Huelva :

Palais de Justice (Palacio de Justicia) Alameda Sundheim n°28. C.P: 21003.
Téléphones : 959013865/6
959013867/8

Fax : 959013869

Jaén :

C/ Cronista González López, n° 1- Rez-de chaussée
C.P: 23007
Téléphone : 953003047
Fax : 953003078

Malaga :

Palais de Justice Miramar (à côté des dépendances du Tribunal de Garde) Paseo de Reding, s/n. C.P: 29016
Téléphones : 951035479/80
951035352
Urgences
00856565

Séville :

Immeuble du Tribunal de Grande Instance Tribunal de Garde des Détenus (Juzgado de guardia de detenidos) Prado de San Sebastián, s/n. C.P: 41004
Téléphones : 955005010
955005012
Fax : 955005011

N'hésitez pas, vous pourrez obtenir un ordre de protection intégrale qui peut être accompagné des mesures légales suivantes ou d'une partie d'entre elles :

- **Civiles** : Usage du logement par la victime, suspension du régime de visites, retrait de la garde des enfants à l'agresseur, fixation d'une pension alimentaire.
- **Pénales contre l'agresseur** : Détention provisoire, interdiction de séjour, interdiction de proximité, etc.
- **Sociales** : Toutes les prestations économiques prévues par les diverses Administrations et, notamment, le revenu actif d'insertion.

Comment cette situation affecte-t-elle votre séjour ?

- **Si vous êtes en situation irrégulière** : Avec la décision prononcée par l'ordre judiciaire de protection à votre avantage, vous pouvez commencer les démarches pour demander l'autorisation de séjour, qui vous sera accordée uniquement si vous présentez le jugement condamnatore.
- **Si vous êtes regroupée avec votre conjoint** vous pouvez obtenir une carte de séjour indépendante de celle de votre conjoint s'il y a en votre faveur un ordre judiciaire de protection. Si vous avez des enfants regroupés par votre conjoint, ils peuvent être transférés sur votre carte.

Lors du dépôt de la plainte (denuncia), vous devez faire en sorte d'indiquer les renseignements suivants :

- Tout ce qui s'est passé. Ne cachez rien.
- En quoi a consisté la violence : physique, psychique, menaces, coactions, ruptures ou dégâts dans la maison, etc. et s'il y a eu utilisation d'armes et autres instruments.
- S'il y a eu des agressions antérieures et si elles ont été dénoncées.
- Le certificat médical des blessures.
- L'identification des personnes qui ont été témoins des agressions.
- Avant de signer la plainte, la lire et y apporter les modifications ou les compléments que vous considérez opportuns.
- Demander une copie de la plainte.

unités d'intégration : adresses



- **Conseil Général d'Almería (Diputación de Almería). Unité d'Albox. Centre de Services Sociaux Communautaires :**
Ctra. de la Estación s/n. 04800 Albox - Almería-
Téléphones : 950 633 244
950 633 243
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h00.



Fundación Municipal de Igualdad y Bienestar Social
Ente. Ayuntamiento de Algeciras

- **Service des Immigrés (Servicio de atención al inmigrante) :**
Paseo de la Conferencia s/n. 11204 Algeciras - Cádiz -
Téléphones : 956 58 71 75
956 58 70 72
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 14h00.



- **Mairie d'Almería (Ayuntamiento de Almería). Dpt. des services sociaux :**
UTS. C/ Francisca Jiménez s/n 04003 Almería
Téléphone : 950 271 477
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30



- **Mairie de Cartaya (Ayuntamiento de Cartaya). Services sociaux (Servicios Sociales). Bureau du saisonnier et de l'étranger (Oficina de atención al temporero y extranjero) :**
Barriada Blas Infante nº 6. 21450 Cartaya - Huelva-
Téléphone : 959 392 477/478
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 14h00.



- **Mairie de Lepe. Dpt. du Bien-être social (Área de Bienestar Social) :**
Avda. Arboleda, 7. 21440 Lepe - Huelva -
Téléphone : 959 64 52 80
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 14h30



- **Mairie de Moguer. Services sociaux. Service Municipal d'immigration (Servicio municipal de inmigración) :**
c/ Daniel Vázquez Díaz, 4. 21800 Moguer - Huelva -
Téléphone : 959 37 18 37
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 10h00 à 13h00. (le mercredi à Mazagón)



- **Mairie de La Mojonera. Centre des Services sociaux (Centro de Servicios Sociales) :**
C/ Olivos 28. 04745 La Mojonera - Almería-
Téléphone : 950 330 505
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 10h00 à 14h00



- **Mairie de Roquetas de Mar. Office Municipal d'immigration (Oficina Municipal de inmigración) :**
Pza. de la Constitución, 1. 04740 Roquetas de Mar -Almería-
Téléphones : 950 339 717
950 338 542
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 14h00.



- **Mairie de Vinar. Centre Social Las Cabañuelas**
Pza. de Cervantes, s/n
04738 Vinar -Almería-
Téléphone : 950 555 333
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00